

#villebienveillante

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 13 MARS 2025

Décines-Charpieu Ville Accessible, Ville Inclusive



Partagez vos émotions



WWW.DECINES-CHARPIEU.FR



VILLE DE
DECINES
CHARPIEU

SOMMAIRE

EDITO p.3

DÉCINES-CHARPIEU, VILLE ACCESSIBLE p.5

Accessibilité de la voirie et des espaces publics

- 1- Les opérations de voirie
- 2- Les aménagements de places PMR
- 3- Les feux à synthèse vocale
- 4- Mobilité et transport

Accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

- 1- Point Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP)
- 2- Access Libre (Fond territorial d'accessibilité)

DÉCINES-CHARPIEU, VILLE INCLUSIVE p.14

- 1- Education / Enfance / Loisirs
- 2- Sport et Vie Associative
- 3- Culture
- 4- Emploi
- 5- CCAS
- 6- Le collectif Objectif Inclusion Décines



ÉDITO

Notre engagement pour une ville plus accessible et inclusive demeure intact. Dans un contexte économique contraint, nous restons mobilisés pour faire de l'inclusion universelle une réalité concrète au service de tous les citoyens.

L'accessibilité ne bénéficie pas seulement aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite : elle améliore la vie quotidienne de chacun. Nos expérimentations aux côtés du Collectif Objectif Inclusion Décines le démontrent avec éloquence.

Au-delà des actions engagées par nos services municipaux dans les domaines de la voirie, des bâtiments, de la culture, du sport et des loisirs, notre démarche s'appuie sur un écosystème de partenaires essentiels : associations, collectifs, structures médico-sociales, tous porteurs d'une expertise d'usage indispensable. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur précieuse collaboration.

En 2025, nous mettrons un accent particulier sur l'accès aux droits et à l'information. Une refonte totale de notre site internet garantira une navigation pleinement accessible. Nous poursuivrons nos efforts pour simplifier encore l'accès aux services publics.

C'est aussi en ce début d'année 2025 que la ville a pu inaugurer la nouvelle station de tramway, Décines-Roosevelt. Si cet avancement est une victoire pour tous les Décinois, nous sommes conscients que l'accessibilité de ses abords reste un défi. Le tronçon menant à la station n'est pas encore adapté aux personnes à mobilité réduite. Nous nous engageons à poursuivre les négociations avec la Métropole pour une réfection des trottoirs à la hauteur des enjeux.

Nos politiques publiques seules ne sauraient suffire à répondre à tous les besoins. C'est ensemble, avec volonté et engagement, que nous construirons une ville plus inclusive.

Merci pour votre mobilisation et votre dévouement à nos côtés.

Laurence FAUTRA

Maire de Décines-Charpieu

Eloïse COCCO

Conseillère Déléguée à l'Inclusion



INTRODUCTION

L'accessibilité ne concerne pas uniquement les personnes en situation de handicap, elle bénéficie à l'ensemble de la population : parents avec poussettes, seniors, personnes en convalescence... C'est une condition essentielle pour garantir l'autonomie et la participation de tous à la vie sociale, culturelle et économique.

À Décines-Charpieu, la **Commission Communale pour l'Accessibilité** (CCA) joue un rôle clé dans cette démarche. Chaque année, elle dresse un état des lieux des actions menées et des perspectives d'amélioration.

CE RAPPORT 2024 MET EN LUMIÈRE :

- Les avancées en matière de voirie, de mobilité et d'accessibilité des espaces publics,
- Les projets réalisés pour améliorer l'accessibilité des **Établissements Recevant du Public** (ERP),
- Les actions en faveur de l'éducation, du sport, de la culture et de l'emploi inclusif.

Par la concertation et la coopération entre la ville, la Métropole et les associations, nous consolidons notre engagement vers un territoire où **chaque habitant trouve sa place et évolue sans entrave**.

Ce document témoigne des efforts engagés et des défis à venir. Ensemble, faisons de l'accessibilité une évidence.



DÉCINES-CHARPIEU, VILLE ACCESSIBLE

L'accessibilité urbaine est un enjeu majeur pour garantir l'autonomie et la mobilité de tous les habitants, en particulier des personnes en situation de handicap.

À Décines-Charpieu, nous avons fait de cette priorité un engagement concret, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Chaque aménagement, chaque amélioration des infrastructures vise un double objectif : sécuriser les déplacements et rendre l'espace public plus inclusif. Réfection des voiries, adaptation des trottoirs, création de places de stationnement PMR, modernisation des feux tricolores... Autant d'actions qui contribuent à construire une ville plus accueillante et accessible à tous.

Ce chapitre met en lumière les réalisations de l'année écoulée et les efforts engagés pour faire de Décines-Charpieu une ville toujours plus accessible et inclusive.

ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

La Métropole de Lyon est compétente en matière d'aménagements, de maintenance et de gestion de la voirie. Chaque année, le service du cadre de vie de la ville lui fait part de ses orientations, et de ses souhaits d'aménagements prioritaires sur la commune.

La ville de Décines-Charpieu a engagé, en concertation avec la Métropole, la réfection des trajets clés de la ville.

Plusieurs aménagements de voirie ont été réalisés afin de rendre accessibles et de sécuriser les cheminements piétons et PMR.

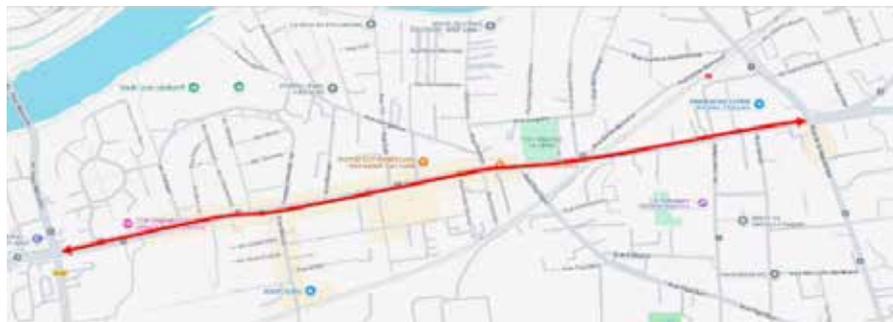
1- PRINCIPALES OPÉRATIONS DE VOIRIE RÉALISÉES EN 2024

Dans la continuité du plan « Ville pilote – Territoire 100% Inclusif », plusieurs trottoirs ont été rénovés et /ou élargis afin d'améliorer la circulation et la sécurisation piétonne :

- *Les travaux ont débuté sur une grande partie de l'avenue Jean Jaurès (du n° 24 au 214), afin de reprendre les enrobés et de procéder au rabaissement des trottoirs.*
- *C'est également le cas Avenue Léon Blum et rue Nansen.*



JEAN JAURÈS SÉCURISATION



D'autres travaux visant à la sécurisation aux abords de sites sensibles ont également été réalisés en 2024 :

• **RUE GEORGES BIZET :**

Aménagements devant le centre social, Espace Berthaudière, avec abaissements de bordures au droit du passage piétons, reprise du marquage et pose de 6 barrières de sécurité.



• **RUE NUNGESSER :**

Création d'une traversée piétonne au niveau de l'Adapei « L'oiseau blanc ».



Enfin, certains travaux de mise aux normes et de sécurisation de la circulation piétonne ont également été entrepris :

- **AVENUE JEAN JAURÈS ENTRE L'ENTRÉE OUEST « PUP » ET LA CENTRALITÉ « INTERMARCHÉ »**
- **RUE ERNEST RENAN POUR LES ACCÈS PIÉTON AU CANAL.**



2- AMÉNAGEMENTS DES PARKINGS COMMUNAUX POUR DES ACCÈS PMR

En 2024, 5 emplacements de stationnement réservés aux personnes en situation de handicap ont été créés ou rénovés :

- **PARVIS DES NATIONS UNIES**, devant le nouveau centre social Françoise Dolto,
- **RUE DE LA FRATERNITÉ**, sur l'Esplanade Pierre et Maurice EDEL,
- **RUE EMILE BERTRAND** à côté de l'école Pierre Moutin (suite à la délocalisation d'une classe de l'IME sur ce Groupe Scolaire),
- **DEVANT LE CABINET MÉDICAL DE LA RUE TOLSTOÏ**,
- **PLACE FRANÇOIS MITTERRAND** (repositionnement des panneaux et reprise des marquages au sol).
- **SUR LE PARKING DU CENTRE AQUATIQUE CAMILLE MUFFAT,**



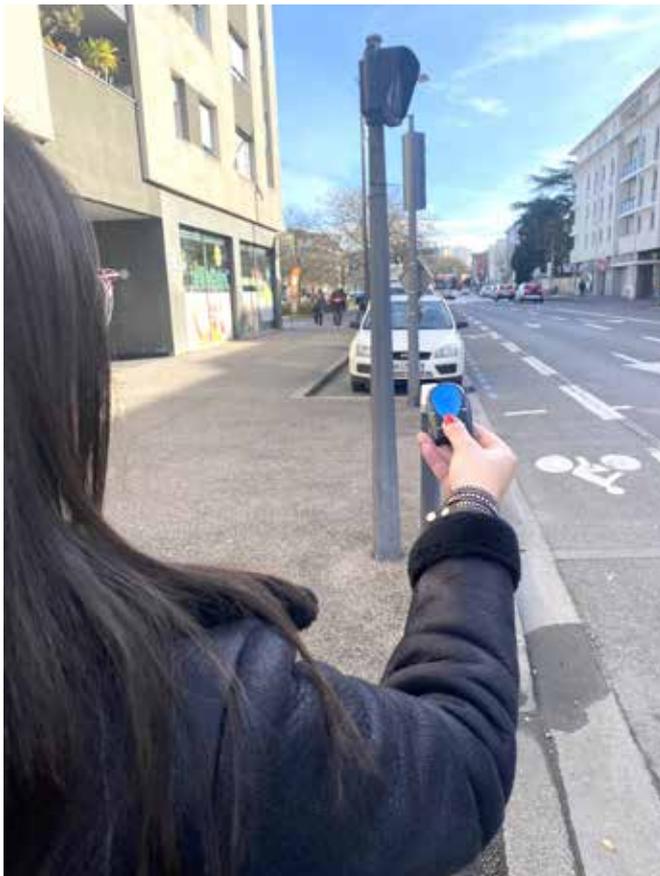
3- EQUIPEMENT DE FEUX TRICOLORES À SYNTHÈSE VOCALE

Afin de faciliter la traversée des passages piétons des personnes malvoyantes et aveugles, l'équipement des feux tricolores de dispositifs sonores a été poursuivi. La totalité des 188 feux tricolores de la ville sont dotés d'équipements à synthèse vocale qui peuvent être activés à distance par l'intermédiaire d'une télécommande.

Combiné avec des bandes podotactiles, la télécommande apporte davantage d'autonomie et de sécurité.

Le service inclusion de la ville ou l'accueil de la Mairie centrale délivre gratuitement les télécommandes qui permettent d'activer les balises sonores.

En 2024, 10 télécommandes ont été remises aux habitants décinois qui en ont fait la demande.



4- MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Depuis le 17 février 2025, la station Décines Roosevelt sur la ligne T3-T7 est opérationnelle. Elle accompagnera la réalisation du projet D-Side avec un volet médico-social, des logements, un pôle tertiaire... L'accès à cette future station a fait l'objet d'une mobilisation des membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité de Décines-Charpieu et de la Commission Métropolitaine pour l'Accessibilité.

De nombreux obstacles ont été identifiés, l'inclinaison et le rétrécissement des trottoirs, les mobiliers urbains L'expertise d'usage des membres a orienté les travaux d'accessibilité indispensables. Le service cadre de vie et la Métropole ont évalué le coût à minima des travaux à réaliser. Le budget prévu pour la mise en accessibilité de l'avenue Franklin Roosevelt est en débat à la Métropole.

ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

1- L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP)

Rappel de la démarche

La loi du 11 février 2005 prévoyait un délai de 10 ans pour la mise en accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public). Force était de constater qu'au 1^{er} janvier 2015, seule une partie de ces ERP répondait aux obligations de mise en accessibilité.

Face à ce retard, le gouvernement a créé l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Ce dispositif permettait aux responsables d'ERP d'étaler sur une période prédéfinie, au-delà du 1^{er} janvier, via un planning détaillé, la réalisation de travaux de mise en conformité avec la norme d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

La mise en œuvre de notre Ad'AP

Compte tenu du nombre important d'ERP concernés sur notre commune, notre AD'AP nécessitait une planification rigoureuse et une approche par étape. Cela incluait l'évaluation des besoins en accessibilité, la planification des travaux à réaliser, ainsi que le financement de ces améliorations. Il a été contracté pour une période de 9 ans, offrant ainsi une flexibilité adaptée à la diversité des situations.

Nos réalisations de mise en accessibilité

En 2015, sur les 56 ERP concernés par l'Ad'AP seulement quatre étaient complètement accessibles, en conséquence 52 nécessitaient des aménagements plus ou moins importants allant du changement d'un bloc porte à la création d'un ascenseur.



L'Ad'AP au 30/12/2024... quelques données significatives :

• **50 ERP** sont partiellement conformes, soit environ 89 %.

• **41 ERP** ont été traités de la simple bande signalétique sur les vitres à la mise en place d'un ascenseur, soit 73 %.

• **9 ERP** n'ont pas été concernés par des travaux de mise aux normes soit 16%.

Les travaux concernent :

- **8 banques d'accueil** aménagées ou remplacées.
- 13 ERP concernés **par des WC PMR.**



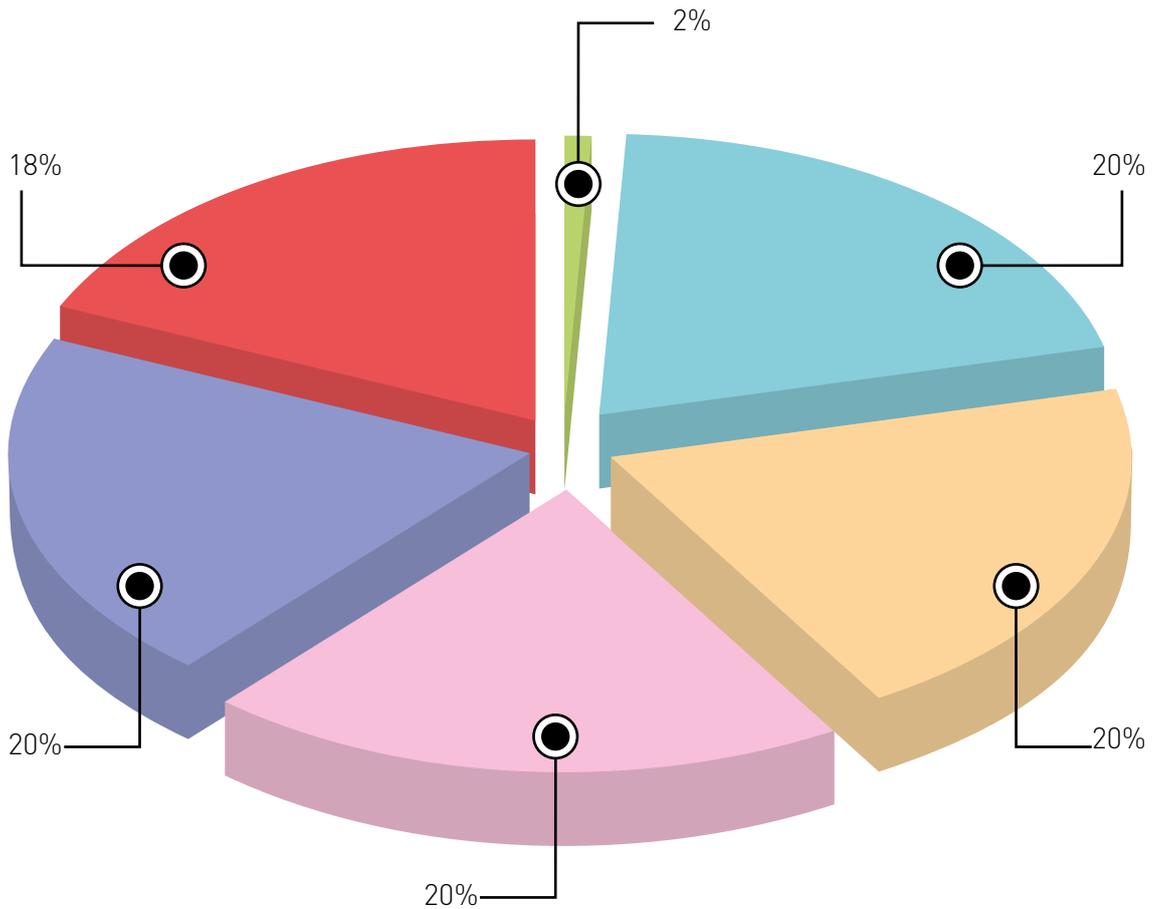
• 11 ERP concernés par la **création de rampes d'accès.**

• au centre aquatique, **achat de deux fauteuils** et d'un dispositif de mise à l'eau PMR (prochainement renouvelé).

• 4 ERP concernés par des **interventions sur les escaliers** (nez de marche, contremarches contrastées dont celles du Gymnase Charlie Chaplin)...



Répartition des travaux par type d'aménagement



- Ascenseur
- WC PMR
- Rampes

- Portes (largeur 90 cm)
- Escaliers
- Banques d'accueil



Et maintenant que notre Ad'AP a pris fin, que se passe-t-il ?

Il va de soi que la question de l'accessibilité reste une préoccupation pour notre Collectivité. Malgré notre engagement et à l'instar de la quasi-totalité des municipalités de France, nous n'avons pas atteint le vœu pieux d'une accessibilité à 100%. Cela dit, nous poursuivons la démarche : tous les nouveaux bâtiments municipaux (groupe scolaire Pierre Moutin, centre aéré des Marais, pôle sportif et de loisirs Alice Milliat...) répondent strictement aux normes d'accessibilité et chaque fois qu'un bâtiment préexistant fait l'objet d'une rénovation, aussi minime soit-elle, nous intégrons les travaux liés à l'accessibilité. A ce titre, nous avons d'ores et déjà inscrit au budget prévisionnel 2025 la somme de 300 000€ TTC.

2- ACCESS LIBRE / FOND TERRITORIAL D'ACCESSIBILITÉ

Adapter l'espace public aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite est un enjeu pour l'intégration de tous et toutes au sein de la ville.

Pour cela, les propriétaires et gestionnaires d'établissement recevant du public (ERP), en particulier les commerces, lieux culturels, sportifs, de loisirs ou de santé, doivent s'assurer que leurs locaux sont accessibles à chacun.

Pour mener à bien cette mission, qui permet aussi de soutenir le développement économique de la région, le tourisme, la diversité sociale et les opportunités d'emploi et en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), Décines-Charpieu en tant que ville hôte des Jeux Olympiques 2024, a accueilli deux ambassadeurs de l'accessibilité.

Concrètement, ils aident à prendre en compte les handicaps visibles et invisibles, la mobilité réduite et l'accessibilité dans la vie quotidienne, en sensibilisant aux enjeux de l'inclusion des personnes en situation de handicap et en œuvrant à renforcer leur intégration.

À Décines-Charpieu, il leur a été demandé de porter une attention particulière sur les commerces de proximité catégorie 5 (hôtels, restaurants, boulangeries, commerces alimentaires...).

Accompagnés par les services développement économique et inclusion de la ville, les jeunes ambassadeurs ont visité une cinquantaine de commerces.

La majorité des commerces visités a été très réceptive et sensibilisée au handicap. Il appartient ensuite aux commerçants de solliciter l'aide financière proposée par l'Etat pour se mettre en conformité. Cette démarche fera l'objet d'un suivi ultérieur.



DÉCINES-CHARPIEU, VILLE INCLUSIVE

Depuis 2019, la ville de Décines-Charpieu est engagée dans une politique inclusive, au-delà des thématiques obligatoires de la CCA (Cadre Bâti, Aménagements Publics, Espace public, voirie, AD'AP) et elle s'attache à mobiliser tous les services publics afin de développer des politiques en faveur de l'inclusion.

Ce territoire bienveillant poursuit son travail de sensibilisation, en transversalité au sein de la collectivité, et en mobilisant les acteurs associatifs volontaires du territoire.

Elle constitue les fondements forts d'une politique générale d'accessibilité universelle.

1- ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE L'EDUCATION, DE L'ENFANCE ET DES LOISIRS

Des actions de sensibilisation au handicap ont été organisées au sein des écoles de la ville.

Le projet se décline en plusieurs points :

- *présentation du partenaire APF France Handicap,*
- *présentation de la notion de Handicap et de situations de Handicap (visible, non visible, permanent, temporaire,*
- *témoignages, récits de vie et débat,*
- *animation ludique et pédagogique autour d'une mise en situation «Vis mon fauteuil». Se déplacer en fauteuil roulant et ou accompagner une personne en fauteuil roulant dans son déplacement.*

En 2024, cette action de sensibilisation a concerné dix classes de primaire et élémentaire, soit environ 250 élèves issus de l'école de la Soie et de l'école de la Berthaudière.



Une plateforme locale d'accueil pour les enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques :

Dans le cadre de l'appel à projet Fond public et territoire de la CAF, la ville de Décines-Charpieu, coordonne la « Plateforme locale d'accueil » qui a en charge le cofinancement des besoins en matière de personnel supplémentaire pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou enfants atteints de maladies chroniques pour l'ensemble des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) de son secteur d'intervention.

Les objectifs sont les suivants :

- **informer et orienter** les familles d'Enfants en Situation de Handicap en leur proposant un mode de garde adapté,
- **faciliter** l'inclusion des enfants,
- **former** les gestionnaires dans le développement des modes d'accueil et les adaptations nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques (sur-encadrement et formation des professionnels),
- **garantir** l'égal accès aux modes d'accueils pour tous.

Le service scolaire de la ville et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des centres sociaux Dolto Montaberlet et Espace Berthaudière, en charge des temps périscolaires, s'inscrivent pleinement dans ce projet afin de renforcer les conditions d'accueil et d'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap.

Chaque année, une augmentation continue et significative du nombre d'enfants en situation de handicap, lors des temps d'accueil périscolaires, et notamment lors du temps de pause méridien et des ateliers est constatée.

Cette situation amène la ville et ses services à adapter son offre et à renforcer son taux d'encadrement. La démarche « territoires 100 % inclusifs » au bénéfice de ces enfants prend tout son sens par un accueil adapté.

Néanmoins, la diminution du nombre d'Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) pèse sur les recrutements dans les groupes scolaires, car leur mobilisation sur les temps méridiens peut être difficile car il leur est demandé régulièrement d'intervenir dans une même journée sur deux établissements scolaires.

La ville de Décines-Charpieu a pour objectif d'aller encore plus loin, en proposant progressivement des plans d'accueils individualisés pour mieux prendre en compte la nature du handicap des enfants accueillis. Pour se faire, la ville souhaite fédérer les partenaires à l'échelle d'un quartier, afin de mutualiser du matériel adapté et du matériel d'activités spécifiques, afin de définir un plan d'accueil encore plus individualisé.

Cette volonté est déjà menée dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG enfance).



Ce projet met en avant le sur-encadrement appliqué par la ville pour accueillir les Enfants en Situation de Handicap (ESH) dans de bonnes conditions sur les temps périscolaires municipaux.

Ces accueils sont proposés sur l'ensemble des 9 groupes scolaires sur le calendrier scolaire.

Et de manière générale, la politique éducative inclusive déployée est la suivante :

- **renfort de l'équipe d'animation** dans les écoles accueillant un dispositif d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (U.L.I.S), soit dans les écoles de Jean-Jaurès, Charpieu, Prainet 1 et Berthaudière,
- **recrutement d'AESH ou d'animateur supplémentaire** pour proposer un accompagnement individuel ou mutualisé (avec au maximum 2 ou 3 enfants à charge) dès lors que les enfants présentent une pathologie lourde.

AINSI, SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

- **115 ESH / jour** ont été accueillis dans les 9 groupes scolaires, sur le temps de pause méridien, donnant lieu au recrutement de 15 animateurs supplémentaires.
- **42 ESH / jour** ont été accueillis dans les 9 groupes scolaires, sur le temps des ateliers, donnant lieu au recrutement de 8 animateurs supplémentaires.

Parallèlement à ces actions, des projets et aménagements spécifiques à l'inclusion et à l'accessibilité ont été effectués en 2024 dans plusieurs groupes scolaires ou centres sociaux :

• GROUPE SCOLAIRE PIERRE MOUTIN

Aménagement d'une zone de repli et organisation adaptée du temps de repas. Partenariat avec l'IME et mise en place d'une UEE (Unité Externalisée d'Enseignement) dans les locaux de l'école.

• GROUPE SCOLAIRE CHARPIEU

Aménagement du restaurant scolaire, achat de matériel adapté pour permettre aux enfants d'ULIS de déjeuner à table avec leur classe de niveau. Travail partenarial avec une éducatrice de l'IME et l'enseignant du dispositif ULIS pour former les animateurs présents sur le temps de cantine et mettre en place des solutions adaptées en cas de crises.

• GROUPE SCOLAIRE PRAINET 2

Installation d'un espace de repli à proximité du restaurant scolaire.



• GROUPE SCOLAIRE LA SOIE

Partenariat avec l'IME et mise en place d'une UEE dans les locaux de l'école. »

Ces aménagements de repli se poursuivront sur les écoles Jean Jaurès et la Soie.

• ESPACE BERTHAUDIÈRE

Recrutement d'une AESH pour accompagner un enfant en fauteuil sur le temps de cantine.

• CENTRE SOCIAL DOLTO MONTABERLET

Aménagement d'une salle famille destinée également à un temps «calme cocon» pour les enfants lorsqu'ils ont besoin de sortir temporairement d'un groupe.

À noter que l'embauche de personnel supplémentaire pendant les vacances représente un surcoût d'environ 18 000 euros pour les centres sociaux et de 92 000 euros pour la ville concernant les groupes scolaires, tenant compte d'une subvention de 20 000 euros obtenue de la part de la CAF en 2024.



2- ACTIONS ENGAGÉES DANS LES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

SPORTS

En 2021, la Ville de Décines-Charpieu a obtenu 2 lauriers pour le label **Ville Active & Sportive**. Les élus et les services municipaux ont continuellement travaillé à enrichir et renforcer le mouvement lancé, en consolidant et en mettant en œuvre de nouveaux projets et actions avec l'ensemble des acteurs du mouvement sportif, ce qui a permis d'obtenir **en 2024 un 3^{ème} laurier**.

L'objectif du label « Ville Active & Sportive » est de récompenser les initiatives et les actions locales, les politiques publiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques sous toutes leurs formes et accessibles au plus grand nombre sur un territoire.

Plusieurs actions à destination des personnes en situation de handicap portées par la direction des sports et de la vie associative sont ainsi développées et mises en place dans la Ville :

- **Décines en Forme / Dimanche en Forme** : séances de sport bien-être gratuites et ouvertes à tous, à raison d'une séance hebdomadaire et toute l'année. Ces séances sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Direction des sports et de la vie associative ou par des professeurs diplômés des associations sportives et des structures privées Décinoises.

- **Déci'Run** : événement annuel de course à pied pour tous, réunissant plusieurs parcours ouverts et gratuits aux publics empêchés.

- **Ecole municipale des Sports** : à chaque période de vacances scolaires, des stages multisports sont organisés et offrent aux enfants de 6 à 11 ans, des cours de natation ainsi que des activités sportives d'initiation réparties sur une semaine et co-encadrés par les associations sportives Décinoises.

Ces stages permettent l'intégration des enfants en situation de handicap de manière inclusive, ils sont encadrés par un éducateur sportif titulaire d'une licence en Activités Physiques Adaptées (APA).

- **Plan d'aisance aquatique (savoir nager)** : accueil des classes U.L.I.S

Au sein du centre aquatique Camille Muffat des structures spécialisées sont accueillies à raison de 11 heures hebdomadaires et un accueil de public dit sénior à raison de 8 heures par semaine pour des cours d'aquagym adaptés.

- **Journée Aqua Défi** : La ville de Décines-Charpieu s'inscrit depuis plusieurs années dans la démarche d'un territoire 100% inclusif. Cette volonté se traduit par le soutien d'action ou d'évènement à destination du public en situation de handicap.



Le Comité Départemental de Sport Adapté du Rhône (CDSA69) et de la Métropole de Lyon dépend de la Fédération Française du Sport Adapté FFSA qui a pour objectif principal de développer l'activité physique pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique dans le département du Rhône et de sa métropole. Le CDSA 69 est membre de notre CCA.

Une collaboration ville de Décines-Charpieu, le Racing Club Bron Décines Natation et l'A.F.G Autisme avait débuté en 2021/2022, en ouvrant des créneaux supplémentaires à des enfants autistes.

Et c'est dans ce contexte que le comité départemental a sollicité la commune pour accueillir la journée « Aqua Défi ».

Cette manifestation, soutenue et accompagnée par la commune, est co-organisée avec l'A.F.G Autisme et le Racing Club Bron Décines Natation, elle a comme finalité de proposer aux sportifs de toute la région une journée autour des activités aquatiques et développer la natation adaptée dans les clubs et auprès des sportifs.

• **11^{ème} Jeux Nationaux d'été Spécial Olympics / Fondation O.V.E** : Lancés pour la première fois en 2005, les Jeux Nationaux Spécial Olympics France sont devenus un événement biennuel incontournable.

En 2024, ces jeux ont fait étape en région Auvergne-Rhône-Alpes, à Décines-Charpieu.

Répartis sur 7 disciplines sportives, avec des parcours moteurs et aquatiques, des programmes de santé, et deux cérémonies (d'ouverture et de clôture) organisées à la LDLC Aréna et au Groupama Stadium, l'événement a rassemblé 1 000 athlètes en situation de handicap mental, accompagnés de 300 coaches.

Pour cette édition, 77 établissements spécialisés, issus de 9 régions, ont participé, ainsi que 3 délégations étrangères.

Ces Jeux Nationaux d'Été Spécial Olympics France se sont articulés autour de 8 activités : 7 sports et des parcours moteurs :

Athlétisme, Basketball, Football, Judo, Natation et parcours aquatiques, Pétanque, Tennis, Parcours Moteurs.



Tout au long de l'année, Spécial Olympics France propose des parcours moteurs pour aider à développer la motricité des personnes les plus dépendantes ou en perte d'autonomie. Grâce à Camille Dijoux, enseignante en activité physique adaptée, et à une vingtaine de bénévoles, 50 athlètes ont pu bénéficier de 15 parcours moteurs différents durant l'ensemble des Jeux Nationaux.

Ces parcours, adaptés aux capacités de chaque athlète, permettent à tous de participer à un événement tel que les Jeux Nationaux, quel que soit leur niveau sportif. Destinés à tous, petits et grands, les parcours mis en place à Décines visaient à travailler la perception de l'espace, la coordination des membres et l'équilibre.

Le dernier jour, chaque participant a eu l'occasion de monter sur le podium pour recevoir une médaille, sous les encouragements des autres athlètes. Une belle façon de valoriser leur engagement, tout comme pour ceux qui concourent dans les épreuves sportives.

• Programme Jeunes Athlètes, Programme Santé et Atelier Nutrition

Programme Jeunes Athlètes :

Ces programmes offrent aux enfants de 2 à 8 ans des activités ludiques et sportives qui leur permettent de développer leurs capacités motrices tout en découvrant le plaisir de progresser en s'amusant.

L'objectif de ce programme est d'aider les jeunes en situation de handicap mental à explorer et à développer de nouvelles compétences physiques tout en se sociabilisant avec d'autres enfants considérés comme «ordinaires».

Le mercredi 3 juillet 2024, 16 jeunes athlètes de l'IME Marguerite Girier et 12 enfants de l'école maternelle Charpieu ont participé à ce programme inclusif.

Cette journée a permis aux enfants de s'engager dans des parcours ludiques, de suivre une initiation au Makaton et de sensibiliser les participants au handicap mental.

À travers ce programme, les jeunes athlètes de Spécial Olympics ne sont pas perçus comme des personnes porteuses de handicap, mais simplement comme des partenaires de jeu qui réalisent les mêmes exercices que les enfants sans handicap.

Programmes Santé et Dépistages

Ils ont permis aux 1 000 athlètes présents des dépistages en vision, en audition et en podologie. La disponibilité et l'enthousiasme des 66 professionnels bénévoles ont transformé ces programmes en un moment d'échange et de partage, permettant d'établir un bilan de santé adapté à chacun.

Sur deux jours, ces trois initiatives ont atteint un nouveau record en réalisant 935 dépistages.



Atelier Nutrition

Grâce à l'engagement de la Fondation OVE, un stand dédié à l'alimentation et aux jus de fruits frais a été proposé tout au long des Jeux Nationaux.

Ce stand offrait des activités sur l'équilibre alimentaire, la découverte sensorielle des légumineuses, ainsi que des fruits et légumes, sans oublier des informations sur l'hydratation. Pour satisfaire les gourmands, 800 cookies maison aux pépites de chocolat à base de haricots blancs étaient disponibles pour tous les participants, visiteurs et bénévoles. Pour faire le plein de vitamines, des jus de fruits et légumes préparés sur place étaient offerts. Au total, 200 kg de fruits et légumes ont permis de réaliser plus de 1 500 jus fraîchement pressés durant les trois jours.

VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre de sa mission de promotion de la cohésion sociale et de l'inclusion, le service vie associative a déployé plusieurs initiatives afin de soutenir les associations dans leurs projets inclusifs et garantir ainsi l'accès de tous aux activités associatives.

- **Forum des associations accessible** : Le Forum des associations a été repensé pour répondre aux exigences de diversité et d'inclusion, en veillant à ce qu'il soit accessible à tous les publics :
 - **Accessibilité physique** : Des aménagements spécifiques ont été mis en place pour accueillir les personnes à mobilité réduite, tels que des cheminements adaptés et des espaces élargis entre les stands. Par ailleurs, un accompagnement dédié est proposé aux personnes malvoyantes afin de leur permettre de profiter pleinement de cet événement.
 - **Signalétique inclusive** : Des pictogrammes spécifiques ont été intégrés à la communication, permettant d'identifier facilement les associations proposant des activités adaptées aux besoins particuliers.

Cette démarche a pour vocation de faire du Forum un espace inclusif, valorisant les initiatives des associations locales en faveur de l'inclusion et facilitant l'accès des publics parfois éloignés de la vie associative.

Soutien financier aux associations engagées dans l'inclusion

Dans une volonté affirmée d'encourager les projets associatifs à dimension inclusive, l'Adjoint à la Vie Associative, au Sport et à la Citoyenneté sensibilise les associations aux priorités politiques lors de l'introduction du dossier de demande de subvention.

Il est notamment précisé que les élus examineront avec une attention particulière les initiatives visant à favoriser l'intégration des publics aux besoins spécifiques, notamment les personnes en situation de handicap. Ces subventions ont pour objectif d'accompagner les associations dans la mise en œuvre d'actions ayant un impact significatif sur l'inclusion, qu'il s'agisse d'activités adaptées ou de projets innovants en faveur de l'égalité d'accès pour tous.

Ces initiatives traduisent la volonté du service vie associative de faire de l'inclusion un pilier de son action. Elles s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue, avec pour ambition de renforcer les partenariats associatifs et de développer de nouvelles actions inclusives.

Ainsi, le service affirme son engagement en faveur d'une vie associative riche, diversifiée et accessible à l'ensemble des habitants, contribuant ainsi à renforcer les liens sociaux et à promouvoir une société plus équitable.

En 2024, la subvention dédiée aux projets inclusifs est de 24 400 euros.



3- ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA CULTURE

LES ARCHIVES

Le service des Archives a répondu à la sollicitation des résidents de la Clé de Soi en proposant une médiation au quartier de la Soie.

En partenariat avec l'APF France Handicap et le service Séniors et Santé (résidents de Flandrin), les nouveaux résidents Décinois de la résidence ont pu également créer des liens avec les habitants du quartier de la Soie afin de mieux s'intégrer dans leur nouveau quartier et plus largement sur le territoire.

Sur un temps convivial et de partage, les résidents de la Clé de Soi sont allés à la rencontre des résidents à Flandrin pour une médiation autour de l'exposition du centenaire de l'usine de la Soie, concernant l'histoire de ce quartier. Cette médiation animée par l'archiviste de la ville a permis un temps d'histoire, d'échanges, de connaissance de la vie de ce quartier d'hier et d'aujourd'hui. Pour clôturer cette médiation autour de l'exposition, les résidents ont partagé un temps de convivialité autour d'un goûter.

LA MÉDIATHÈQUE JOSÉPHINE BAKER

Afin de garantir l'accueil des élèves inscrits dans un dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré, la Médiathèque Joséphine Baker propose deux formules d'accueil :

1 - La visite en autonomie

Les élèves, accompagnés de leur enseignant peuvent découvrir les collections pendant les heures d'ouverture du service. Ils peuvent ainsi se familiariser avec les fonds, mais aussi avec les usages du site en observant le fonctionnement d'une médiathèque.

Une bibliothécaire est toujours disponible pour leur présenter les ressources et les aider dans l'appropriation du lieu. Cette offre permet aussi aux enseignants plus de flexibilité en fonction du programme de la classe.

2 - L'accueil thématique

Au même titre que les autres classes, les élèves en situation de handicap peuvent profiter d'un accueil thématique adapté en fonction de leurs besoins. L'accueil se déroule en dehors des heures d'ouverture, dans les espaces ou en salle, selon le contenu, et les bibliothécaires adaptent le contenu et les outils de médiation en fonction des besoins des élèves.

Depuis de nombreuses années, le service de la médiathèque propose des « accueils adaptés ». Cet accueil permet aux enseignants de demander un accueil spécifique, adapté aux besoins de leurs élèves et en lien avec les sujets abordés en classe. Les différentes formules sont proposées à tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée.

Au total 213 élèves accueillis en autonomie ou avec thématique pour 18 accueils annuels.



Le service de la médiathèque accueille aussi des structures médico-sociales du territoire. Ces structures nécessitent un accueil et une adaptation spécifiques. Elles sont généralement accueillies en dehors des heures d'ouverture et sont dispensées par une seule et même bibliothécaire tout au long de l'année. Ce suivi permet à la professionnelle de créer du lien avec les membres du groupe et facilite l'adaptation de l'offre à la demande.

Les principaux participants de ce type d'accueil sont :

- **IME L'Oiseau Blanc** : enfants et adolescents de 3 à 20 ans ayant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés relationnels et de la personnalité.
- **La MAS Chapuis** : adolescents et jeunes adultes autistes sévères.

Au total 95 personnes des structures médico-sociales accueillies pour 19 accueils spécifiques annuels.

De plus, le service a rencontré les équipes du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) CLE DE SOI en décembre 2024.

Cette première rencontre a permis de poser les premières bases pour le développement d'offres adaptées aux besoins des résidents et bénéficiaires du service.

Acquisition et ressources

La mission principale du service est de faciliter l'accès à la lecture et à l'information pour tous, et cela joue un rôle important dans l'appropriation de la culture, de la connaissance et de l'information, dans la formation tout au long de la vie et dans le débat citoyen.

- **Inclusion** : documents adaptés pour les personnes porteuses de handicap afin de favoriser l'accès à la lecture sous toutes ses formes.
- **Sensibilisation** : documents variés permettant à tous les usagers de se renseigner sur les questions de handicap.

Dans le but de continuer à développer l'inclusion et l'accessibilité du service de la Médiathèque, les équipes poursuivent le développement sur les axes suivants :

- Enrichir les fonds Jeunesse et Adolescents avec des documents adaptés et thématiques,
- Sensibiliser les publics à la question du handicap et mettre en valeur les ressources adaptées (valorisation thématique, mise en avant des collections adaptées),
- Améliorer les outils de médiation et l'accueil des publics en situation de handicap par la formation des agents,
- Étudier et proposer de nouveaux services à destination des publics cibles.

LA LUDOTHÈQUE

Les accueils de personnes en situation de handicap se font toujours par petits groupes de 5/6 jeunes, avec au moins un éducateur. La ludothécaire s'adapte aux besoins de chaque groupe. En fonction de la demande, la ludothécaire propose du jeu libre, de la découverte de jeux de règles ou les deux. Ce sont des temps de jeu de qualité adaptés au plus près des besoins de chacun. Les structures médico-sociales du territoire fréquentant régulièrement la ludothèque sont :

l'IME l'Oiseau Blanc / La Mas Chapuis / Le CAMPS.

Ces accueils représentent 52 séances destinés à ce public en situation de handicap.

À noter que la ludothèque s'enrichit régulièrement de jeux inclusifs.



Intervenante musique dans les écoles

Depuis début novembre 2024, 8 élèves de l'IME l'Oiseau Blanc participent à un projet de création instrumentale avec une classe de CE2 de l'école de la Soie. L'intervenante musique de la Ville travaillent avec les enfants sur des percussions à peau et mélodiques

Les échanges avec les enfants sont très forts et il y a beaucoup de solidarité, d'attention et de bienveillance de la part des enfants de l'école de la Soie vis-à-vis des enfants de l'IME.

LE TOBOGGAN

- Accueil spectacle saison 2023-24 :
- Centre d'éducation motrice – Dommartin : 6 personnes
- MAS Michel Chapuis : 63 personnes.

Atelier théâtre

Durant la saison 2023-2024, nous avons renforcé le partenariat du Toboggan autour de l'atelier théâtre mené par Olivier Borle du Théâtre Oblique, à destination de quelques résidents de la MAS Chapuis. L'objectif, entre autre, est de créer du lien entre les résidents, très éloignés du monde par leurs pathologies. Le projet s'est déroulé en 2 volets :

Un atelier régulier

Toutes les semaines, les lundis matin en séances d'1 heure. Présence de l'intervenant théâtre, Olivier Borle, environ tous les 15 jours, sur un total de 20 séances d'1 heure avec des ateliers au sein de la MAS Chapuis et d'autres sur le plateau du Toboggan.

Un parcours du spectateur composé de 5 sorties sur des spectacles de la saison

Depuis cette saison, nous avons pu constater que ce travail d'inclusion des publics en situation de handicap est de plus en plus bénéfique pour les résidents qui arrivent de plus en plus à mobiliser leur concentration lors des représentations.

Ce projet a concerné 4 résidents, un de plus que la saison passée ce qui est très encourageant dans la mise en place de ce projet. Ils sont accompagnés par un professionnel référent sur les temps d'atelier. L'atelier a été adapté sur mesure par les intervenants aux participants, donnant lieu à une restitution sous forme de petites saynètes dans le cadre de « Toboggan en scène ».

L'intervenant musique de la Mas Chapuis, Thibault Vocanson, a été associé pour accompagner la restitution publique, Les Passants. Ce projet est porté par la Mas Michel Chapuis, la fondation OVE, Le Toboggan et le Théâtre Oblique. Cette expérience a été très riche car ils ont pu croiser les autres groupes des ateliers qui restituaient le même soir.

LE CINÉTOBOGGAN

Le CinéToboggan, a eu le plaisir d'accueillir un groupe de 30 enfants de 6^{ème}/5^{ème} de l'**IME l'Oiseau Blanc**, dans le cadre du dispositif «Collège au cinéma», pour un total de 3 séances.

De plus, 2 groupes de l'**IME les Marguerites**, soit 24 enfants, ont participé au dispositif «École et cinéma» avec une programmation dédiée au cycle 2, également pour 3 séances.

Par ailleurs, 4 groupes, représentant un total de 48 enfants, seront intégrés à ce même dispositif «École et cinéma», avec une programmation destinée au cycle 3 pour 3 séances supplémentaires.

Enfin, 2 séances publiques pour la MAS Jolane ont permis d'accueillir 16 personnes.



4- ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE L'EMPLOI AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

L'emploi et le handicap : un engagement local

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap demeure un enjeu majeur en matière d'égalité des droits et d'inclusion sociale.

Le taux de chômage des personnes handicapées reste nettement supérieur à la moyenne nationale. Selon les dernières données nationales, il est estimé qu'environ 18 % des personnes en situation de handicap sont au chômage, contre environ 8 % pour la population générale.

L'accès à l'emploi est un droit fondamental pour toutes et tous, et les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers une pleine participation à la vie professionnelle.

Rappel des obligations légales

Depuis plusieurs années, la législation a progressivement évolué pour améliorer l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été un tournant majeur, en particulier avec l'obligation pour les structures de 20 salariés ou plus de réserver 6 % de leurs postes aux personnes en situation de handicap.

L'engagement de la Ville de Décines-Charpieu pour l'inclusion professionnelle des personnes handicapées

La Ville de Décines-Charpieu, en tant qu'employeur public, se veut exemplaire en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. Dans un cadre où l'égalité des chances est une priorité, la collectivité met en place des actions concrètes pour garantir à chaque agent, quel que soit son handicap, un accès adapté à l'emploi et une évolution de carrière.

8,46 %
Taux d'emploi des
Bénéficiaires d'Obligation
d'Emploi (BOE) de la Ville de
Décines-Charpieu en 2024.

Ainsi, l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité ne se limite pas à respecter des obligations légales, mais s'inscrit dans une démarche globale de diversité et de bien-être au travail.



Une politique de recrutement inclusive

La collectivité garantit un processus de recrutement équitable et accessible à toutes et tous. Cela passe par la mise en place de procédures adaptées pour les personnes en situation de handicap. Les offres d'emploi sont systématiquement publiées de manière accessible, avec des informations claires sur les dispositifs d'adaptation possibles pour les candidats handicapés. Également, les entretiens de recrutement peuvent être aménagés en fonction des besoins des candidats.

En outre, la collectivité collabore avec des organismes spécialisés dans le handicap afin de promouvoir les opportunités d'emploi et faciliter la recherche de candidatures.

L'aménagement des postes de travail

La collectivité veille à l'aménagement des postes de travail de manière à répondre aux besoins spécifiques de ses agents en situation de handicap.

A ce titre, un budget de 6 000€/an est dédié à l'achat d'équipements spécifiques (sièges ergonomiques, appareils auditifs, mobilier spécifique, souris ergonomique, RollerMouse...).

En 2024, la collectivité a notamment investi dans
2 sièges ergonomiques (1 300€/unité),
3 appuis dorsaux (80€/unité) et **des cales d'appui**
pour les services techniques (30€/unité).

La formation et le développement professionnel

La collectivité met à disposition des formations adaptées, qu'il s'agisse de formations en ligne accessibles, de modules spécifiques pour l'utilisation de logiciels spécialisés, ou encore de formations en présentiel.

La Direction des Ressources Humaines encourage les agents à se former sur les questions de diversité et d'inclusion, afin de cultiver une culture d'ouverture et de respect des différences.

Un suivi personnalisé et un accompagnement individualisé

Un des axes majeurs de la politique interne de la collectivité est l'accompagnement individualisé des agents en situation de handicap tout au long de leur parcours professionnel. Chaque agent bénéficie d'un suivi personnalisé, en fonction de ses besoins et de ses aspirations. Ce suivi peut inclure des entretiens réguliers avec la Direction des Ressources Humaines, ainsi que la mise en place de bilans de compétences ou de réorientations professionnelles si nécessaire.

Les agents en situation de handicap ont également accès à un référent dédié, chargé de répondre à leurs questions, de les orienter vers les dispositifs d'aides existants et de les soutenir dans leur intégration au sein de l'équipe. Ce référent joue un rôle clé dans l'identification des besoins en termes d'adaptation de poste et dans la mise en place de solutions concrètes pour garantir une intégration harmonieuse et durable dans l'équipe.



Une collaboration avec des acteurs spécifiques

La collectivité collabore depuis plusieurs années avec l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) et le Cap Emploi, qui proposent des services de conseils, de mise en relation et de financements pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Également, la Direction des Ressources Humaines est en lien régulier avec le médecin du travail afin d'améliorer l'ergonomie des postes et d'accompagner les agents en situation de handicap.

La collectivité s'engage à poursuivre ses efforts pour faire de son environnement professionnel un lieu où chaque agent peut s'épanouir pleinement, sans discrimination et dans des conditions de travail adaptées à ses besoins.

L'inclusion des agents en situation de handicap, au-delà de l'obligation légale, constitue un levier pour promouvoir un environnement de travail plus respectueux, plus solidaire et plus humain. Cette politique bénéficie à l'ensemble de la collectivité, en renforçant la diversité et en valorisant les talents de chacun.

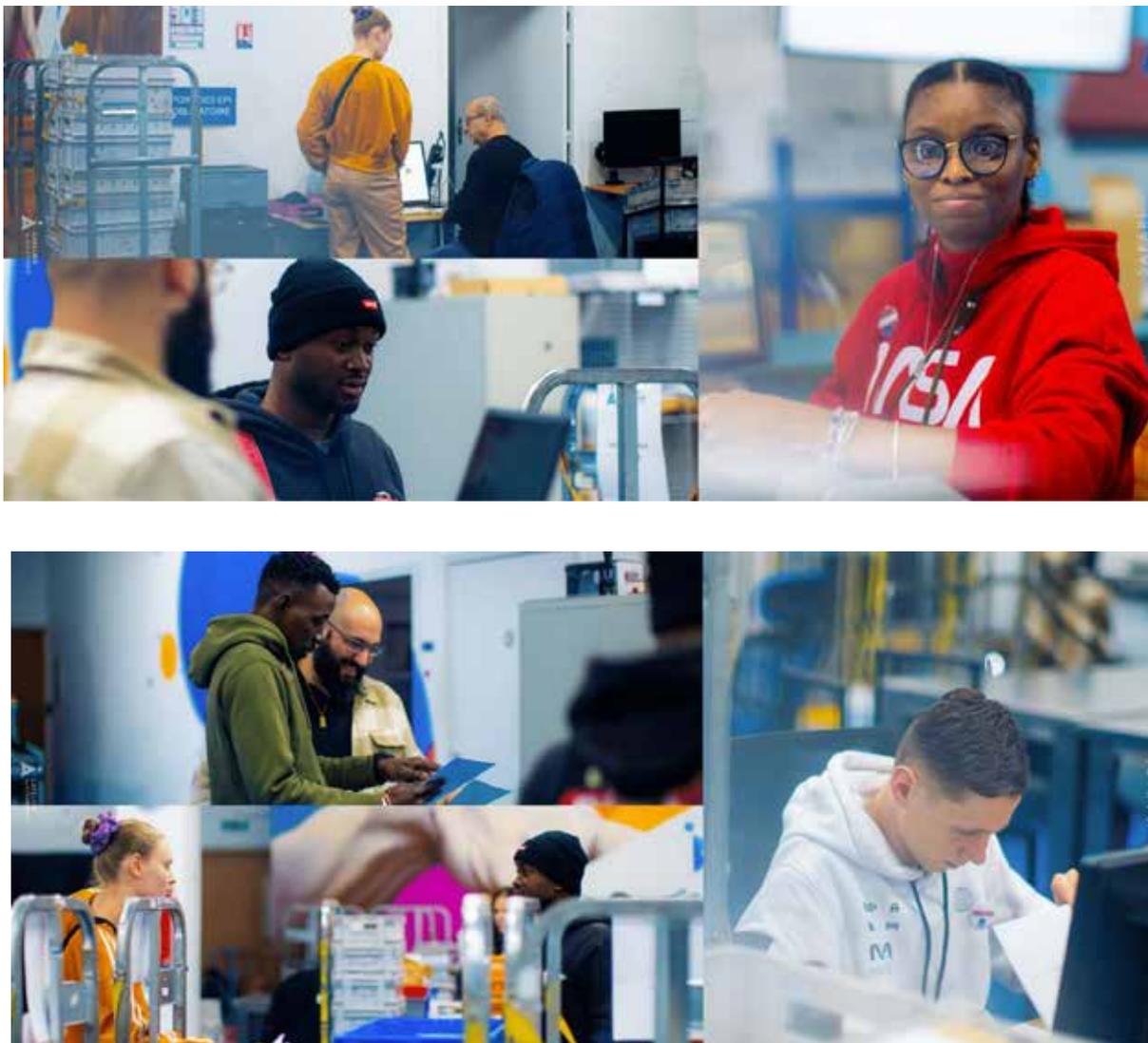
L'engagement de la collectivité pour l'inclusion professionnelle des personnes handicapées repose sur un ensemble de mesures concrètes et un accompagnement personnalisé de ses agents.

Au-delà de son personnel, la collectivité soutient les entreprises qui s'engagent à **favoriser l'emploi et la formation de Travailleurs Handicapés** pour faciliter leur insertion en entreprise.

Depuis 2 ans, l'Atelier du Courrier, entreprise adaptée gère pour la collectivité l'affranchissement et la distribution du courrier.

Ses effectifs comptent plus de 80% de salariés en situation de handicap.





5- ACTIONS EN FAVEUR DES AINÉS ENGAGÉES PAR LE CCAS

Le CCAS est lui aussi partie prenante de manière active sur les sujets d'inclusion et de handicap. Parmi les actions développées et soutenues, nous pouvons citer :

LE CAFÉ DES AIDANTS

Mis en place en juin 2021, le café des aidants a lieu un jeudi par mois. Il est animé par une assistante sociale de l'Espace Séniors Décinois et une psychologue. Il offre aux aidants une après-midi d'information et de répit. Les aidés peuvent être pris en charge pendant ce temps.

LA JOURNÉE ALZHEIMER

Depuis 2021, à l'occasion de la journée mondiale Alzheimer, des animations sont proposées aux Décinois : projection de film suivi d'un débat, spectacles (en 2024, spectacle Alzhei"mère de et avec Sophie Belvisi), repas, animations.

LA PERMANENCE ALZHEIMER

Une permanence mensuelle Alzheimer a été mise en place. Elle est animée par un psychologue de l'association France Alzheimer et s'adresse aux aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

LA DÉMARCHÉ VADA « VILLE AMIE DES AÎNÉS »

La Ville de Décines-Charpieu a souhaité s'engager dans la démarche « Ville Amie Des Aînés » (VADA) qui vise à adapter le territoire municipal aux problématiques du vieillissement. Dans le cadre de VADA, plusieurs actions ont été engagées : réalisation d'un diagnostic de territoire et d'une synthèse des actions existantes, adhésion au réseau francophone des Villes Amies Des Aînés (VADA) et création d'un conseil des aînés en 2022. Cette instance renforce la participation des seniors aux réflexions et actions menées pour adapter le territoire au vieillissement. Les thématiques abordées sont variées : logement, espaces extérieurs, santé, citoyenneté, transport, solidarité, communication etc.

LE CONSEIL DES AINÉS

Le CCAS anime depuis sa création en 2022, le Conseil des Aînés. Deux commissions travaillent sur des thématiques liées aux intérêts des seniors : la première sur l'animation et la communication et la deuxième sur l'Espace Public/Environnement.

Ces deux commissions ont travaillé sur l'accès à la culture, en proposant :

- Des spectacles à tarifs préférentiels pour les seniors, avec une participation du CCAS. Une cinquantaine de seniors en ont bénéficié la saison dernière.
- Sorties culturelles et Activité Physique adaptée aux seniors pour une ouverture au monde et le maintien de l'autonomie. Certains seniors sont en demande de sortie pour les personnes avec une mobilité moindre. Fauteuil, canne... Cela leur permettrait de rester actifs, et à leur rythme.
- Un projet autour de la préservation des hirondelles, a permis à une cinquantaine de seniors de participer à des ateliers transgénérationnels avec des élèves des écoles Décinoises. Ce projet vise à conscientiser les citoyens à la notion de santé globale qui concerne les interactions entre l'environnement, la biodiversité et les humains.
- Constat et échanges avec les services compétents de la mairie pour améliorer le cadre de vie des seniors. Alertes sur la prolifération de moustiques, ambrosie, haies non taillées, etc...
- Création d'un jury « Conseil des aînés » pour le prochain festival BDécines.



LA COORDINATION PERSONNES ÂGÉES (PA) ET PERSONNES HANDICAPÉES (PH)

La coordination Personnes Agées / Personnes Handicapées regroupe les cadres des services gérontologiques et handicap du territoire décinois. Elle porte en transversalité et en globalité les orientations stratégiques communes. Elle se réunit tous les deux mois et a pour vocation de proposer des pistes de réflexion et des projets collectifs pour améliorer la fluidité de parcours et de prise en charge des Décinois. En 2021, les membres de la coordination PA-PH ont créé une plaquette recensant tous les dispositifs du territoire à destination des personnes âgées.

L'AIDE À LA MOBILITÉ

En cas d'empêchement lié à la mobilité, la Ville, via son CCAS, met à disposition son dispositif de Transport A la Demande (TAD).

A DOMICILE OU EN EHPAD

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, la Ville en partenariat avec le CCAS organise des déplacements à domicile ou en EHPAD pour les démarches suivantes : CNI, passeports, légalisations de signature et certificats de vie. Un ordinateur mobile est prévu à cet effet (ce sont plus de 30 dossiers qui ont été traités).

SEMAINE BLEUE

Durant 15 jours, le CCAS de Décines propose des activités ludiques, sportives, culturelles, santé pour tous les seniors de Décines (voir programme 2024) et visant à leur proposer des activités adaptées à leur âge, leurs besoins et leurs envies, en ayant en perspective le maintien de l'autonomie et la préservation de leur santé.



6- ACTIONS ENGAGÉES PAR LE COLLECTIF OBJECTIF INCLUSION DÉCINES

La ville de Décines-Charpieu a été désignée territoire pilote pour une expérimentation de la démarche « Territoires 100 % Inclusifs » en s'appuyant sur le D-Side. Depuis 2019, Le Collectif Objectif Inclusion – Décines expérimente et développe de nouvelles pratiques passant du concept à une action concrète.

Il se compose de partenaires privés :

APAJH Fédération / APF France Handicap / EHPAD Albert Morlot
EM2C / Grim Association / Halppy Care / Messidor / Mutualité Française / Ocellia / OVE Fondation.

Ainsi que de partenaires institutionnels :

La Ville de Décines-Charpieu / Grand-Lyon La Métropole / ARS / Ministère des Solidarités et de la Santé.

La démarche « Territoires 100 % Inclusifs » portée par le Collectif est animée par Mengrov (Agence Lyonnaise de Design Sociétal).

Les actions / les ateliers de réflexions ont porté sur :

- L'accessibilité universelle / penser des solutions ou des aménagements inclusifs profitant à tous ;
- La communication alternative Com'In Décines / sensibiliser et informer aux troubles du spectre de l'autisme ;
- L'insertion professionnelle Objectif Inclusion Emploi ;
- Un lieu de vie, ressources du quartier le « Tiers Lieu » / réflexions autour des usages de ce local (espace de répit pour les personnels du médico-social, permanence de services publics).

Le travail de réflexion se poursuit et s'enrichit.

Pour une information plus complète, nous vous remettons le guide opérationnel pour développer un quartier inclusif, fruit du travail collaboratif du collectif Objectif Inclusion Décines (édition 2024/2026).



#villebienveillante

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ



SÉANCE PLÉNIÈRE DU 13 MARS 2025



VILLE DE
DECINES
CHARPIEU